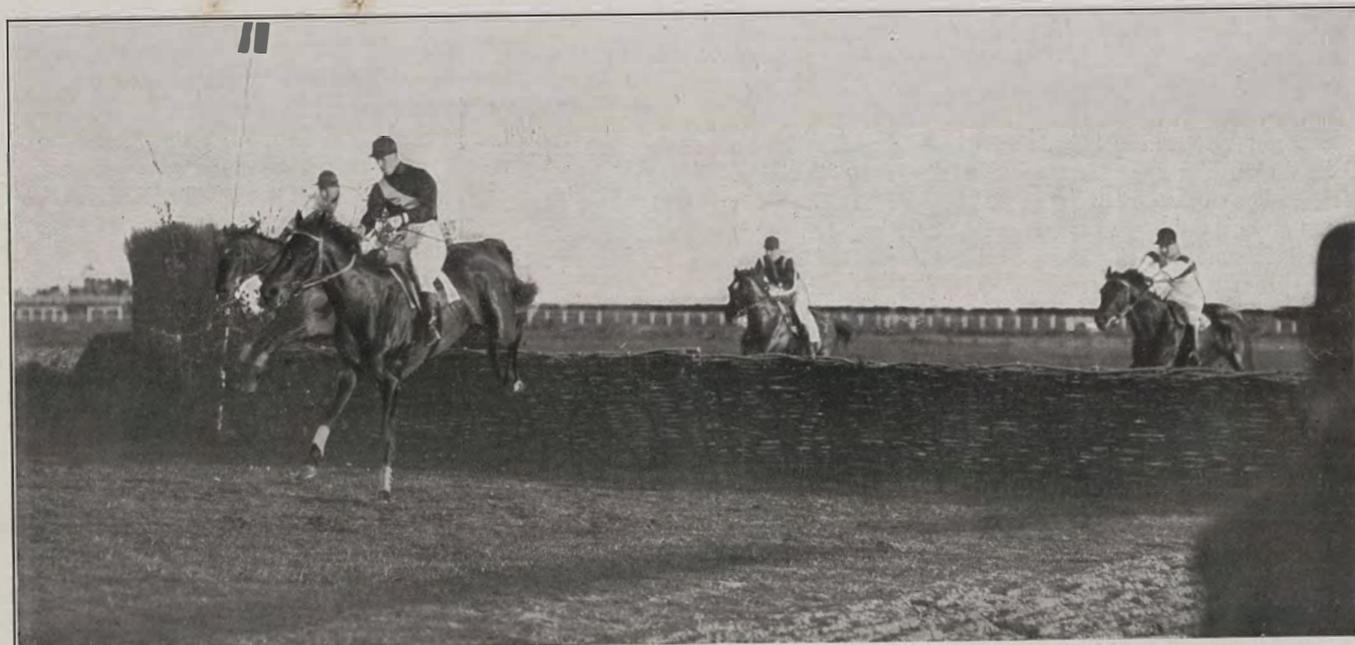


LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



NICE, 8 JANVIER — LE PRIX DE MONTE-CARLO

CANI COMBA ET PRINCE DE MAGNY SAUTENT DE FRONT LA DERNIÈRE HAIE — PRINCE DE MAGNY, P^r B., NÉ EN 1907, PAR AVINGTON ET ANNWICK
APPARTENANT A M. CH. LIÉNART, GAGNANT DU PRIX DE MONTE-CARLO

CHRONIQUE

Ceux des sportsmen qui ont pu faire le déplacement de Nice goûtent avec un plaisir singulier cette année la lumière de la Côte d'Azur, la propreté de son ciel et de son sol, tous avantages dont les septentrionaux ont été sevrés même au cours de l'été de 1910. Au train dont vont les choses, nous devons redouter ici la même humidité persistante pour l'année qui s'ouvre. Triste perspective.

C'est probablement la différence radicale d'atmosphère et de terrain qui a jeté la confusion dans les rangs des steeple-chasers ; la forme de l'automne reçoit de nombreux démentis dans le Midi. A considérer la longue liste des concurrents mis en ligne par l'écurie Veil-Picard on croyait qu'elle allait tout glaner suivant son habitude. La casaque mais a dû baisser pavillon devant la casaque rouge de M. Liénart. Assez malheureuse à Auteuil dans la dernière campagne, elle débute d'une façon impressionnante. Une de ses plus récentes recrues, Prince de Magny, un fils d'Avington qui avait tout juste gagné sa vie en plat s'est révélé du premier coup comme un hurdle racer de classe. Après une victoire dans une épreuve secondaire, il s'est adjugé pour sa deuxième tentative un des gros morceaux du meeting, le Prix de Monte-Carlo aussi richement doté que la Grande Course de Haies de Paris. Voilà qui promet et les compagnons de boxe du vainqueur suivent son exemple Teuton, Lollipop, Lorenzino, etc., n'ont qu'à se présenter pour triompher. C'est un joli métier d'être propriétaire de steeple-chasers... quand on a le vent en poupe.

En revanche, quand on entretient 60 chevaux à 10 francs par jour, qu'on voit courir des traités et des traitements d'ambassadeur au bénéfice d'un entraîneur et de trois jockeys simultanément sans parler des engagements, des déplacements, des menus frais journaliers comme telle autre grande écurie qui doit se contenter d'un modeste prix de 5.000 francs tous les trois jours en ce moment on est d'un avis diamétralement opposé. Les courses, comme la langue d'Esopo, c'est la meilleure ou la pire des choses !

On a appris tout récemment d'une façon officielle, à la fois les noms et les prix des étalons de pur sang achetés par l'Administration. Comme on voit le changement de direction n'a pas tardé à porter ses fruits dans les petites choses comme dans les grandes.

Nous avions déjà fourni les indications pour les plus notoires : Aveu, Quintette, Hag to Hag. En tout, les Haras auront acquis 26 pur sang cette année, ils n'en avaient trouvé que 17 l'an dernier. Le progrès est très sensible, on le voit. Citons notamment Lieutel payé 40.000 francs, Hérouval 45.000, Gambaiseuil 20.000, Rebelle 22.000, Eastman 30.000, Souvigny 35.000, Saint Caradec 18.000, Sursis 15.000, Caroubier 15.000, Charming Lily 12.000.

Les étalons de tête sont affectés Aveu et Lieutel au Pin, Quintette et Hag to Hag à Tarbes.

Il est vraisemblable qu'Aveu et peut-être Quintette seront les seuls qui donneront lieu à un tirage au sort ; c'est que les propriétaires de juments dédaignent, dès qu'ils sont entrés dans les boxes administratifs, les animaux dont ils paieraient fort cher les services s'ils étaient restés dans des haras particuliers. Cette anomalie a été longtemps basée sur les résultats modestes obtenus par les étalons de l'Etat. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste pour voir cette raison s'évanouir. Nous y voyons Lauzun avec plus de 300.000 fr., Ex Voto, 280.000 fr., se placer 7^e, et 8^e Fourire les suit d'assez près avec 180.000 francs. Vinicius est également bien placé avec 128.000, Tibère avec 107.000, Chamignol 105.000. Ainsi voilà cinq étalons de l'Etat parmi les trente premiers ! Jolie proportion qui paraît d'autant plus digne de remarque que, derrière eux, on trouve quantité de reproducteurs particuliers dont la saillie varie de 12.500 à 2.500 fr. J'en trouve plus de vingt dans ce cas.

Encore faut-il noter à l'avantage des pères officiels que la jumenterie mise à leur disposition, par suite des stipulations vicieuses du règlement, est généralement vieillie ou usée. Si on leur donnait de bonnes poulinières, ils joueraient un bien autre rôle. Mais cela vaut d'être examiné à part et assez longuement.

Une des questions formulées l'autre jour, dans cette chronique,

celle relative aux épreuves de hunters et de troupiers, n'a pas provoqué de réponses. Peut-être le problème est-il mal posé ? En tout cas, il demande réflexion. L'autre nous a amené, au contraire, quantité de solutions, toutes d'ailleurs d'accord avec la réponse que nous avions faite ici-même. Nous remercions bien vivement nos correspondants, mais nous ne pouvons les citer tous.

Laissons aujourd'hui la parole à un cavalier distingué, habitué des concours, M. G. de Cordon, qui nous écrit la lettre suivante :

« En mains, votre dernier numéro du *Sport Universel Illustré* et votre question sur la jurisprudence à adopter en cas de chute aux obstacles en concours hippique.

« Votre façon de juger est la mienne, et je la crois rationnelle : il y a chute lorsqu'il y a séparation entre le cavalier et sa monture. Si le cheval tombe, sans qu'il y ait séparation, ce qui peut arriver dans certains cas sur de gros obstacles naturels : banquettes, talus, passage de route, il n'y a pas de chute. Dans ce cas-là, d'ailleurs, il y a plutôt effondrement du cheval que chute ; le panache n'a pas lieu, et, si le cavalier est assez vigoureux ou plutôt assez veinard pour sauver le bouchon, il est de toute justice qu'il en profite.

« Quant à la chute proprement dite, elle peut arriver à tout le monde. C'est, néanmoins, une grosse faute, taxée très sévèrement dans tous les pays. La S. H. F. est plus radicale : elle élimine de suite, et elle a raison. Elle évite ainsi une perte de temps et souvent des accidents plus sérieux. Un cheval qui a fait une chute sur une grosse banquette, la repassera seul très difficilement, car, généralement, il est encore sous l'impression de la souffrance ; et, s'il passe de nouveau l'obstacle, cette souffrance peut être très augmentée. Personnellement, ayant voulu faire sauter au travail un cheval qui venait de tomber, je l'ai rentré à l'écurie avec un très fort écart d'épaule, qui aurait été insignifiant si je n'avais pas été exigeant. Depuis cet accident, je n'insiste jamais sur une chute, je reprends plus tard le cheval, tout doucement.

« Puisque nous en sommes au Concours hippique, parlons un peu du nouveau programme de la S. H. F.

« Au point de vue parcours d'obstacles, son sympathique et distingué Président continuant hardiment la voie dans laquelle il est entré, a fait plusieurs innovations qui, je crois, doivent réussir. À Paris les premiers parcours sont organisés par séries, dans lesquelles les chevaux français ont de réels avantages. Il y a quelque mérite à opérer ainsi. La S. H. en effet doit ménager ses grands ténors qui font recette. Cette année en outre elle n'a pas pour sa période de concours la semaine de Pâques, d'où diminution probable des entrées.

« En province, elle a inauguré dans les prix d'élevage la suppression du taquet et du chronomètre. Quel sera le résultat de ce grand changement qui fera époque dans les annales du concours ? Nul ne peut le prévoir ! A mon avis, je le vois heureux pour les jeunes chevaux.

« Plus de tapins, partant plus de chevaux écœurés ; plus de parcours échevelés, et par suite plus de chevaux cassés et tarés. Il me semble que beaucoup de chevaux de classe de valeur devront dorénavant paraître en piste, et, s'ils ne décrochent pas la timbale, ils pourront peut-être séduire quelque acheteur calé par leur façon de galoper par dessus les obstacles.

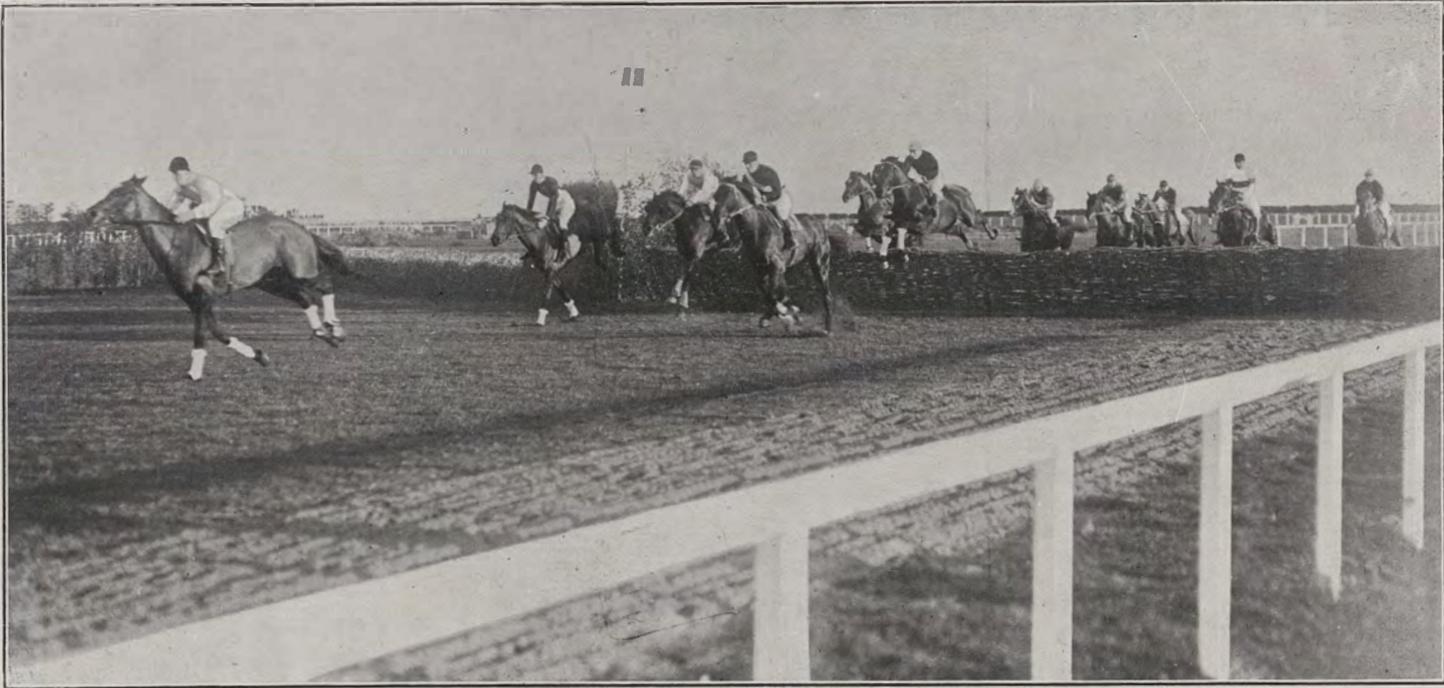
« En tout cas les éleveurs français doivent être reconnaissants au Président de la S. H. F. pour les améliorations constantes qu'il apporte à son programme, améliorations destinées à favoriser l'élevage du cheval de selle en France.

Il faudrait maintenant dans chaque région deux ou trois concours, où les parcours d'obstacles, dotés de prix convenables, seraient réservés aux chevaux du pays. La S. H. F. se ferait allouer par les fonds du pari mutuel une somme sérieuse, qu'elle devrait distribuer aux concours existant déjà exclusivement pour sauts d'obstacles de chevaux français, conformément à ses règlements et programmes.

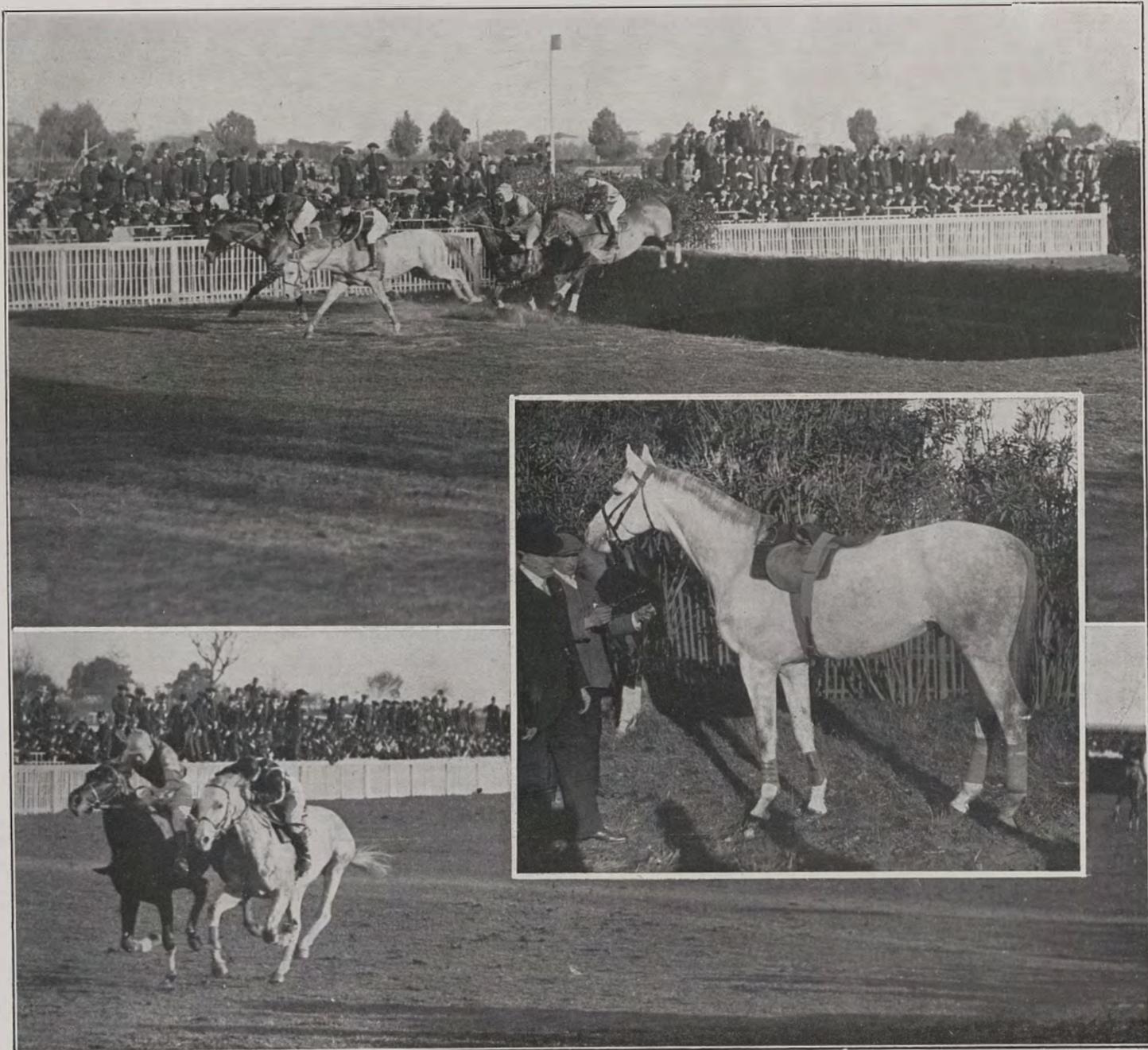
« Je suis persuadé que, d'ici deux ou trois ans, il se créerait toute une série de petites écuries régionales, faisant connaître nos excellents chevaux et permettant à nombre de jeunes gens, avides de sport, de se produire en public ; seule façon qu'on ait encore trouvée de faire faire de réels progrès à l'équitation ? »

J. R.





NICE, 8 JANVIER — LE SAUT D'UNE CLAIÈ DANS LE PRIX DE MONTE-CARLO



NICE, 8 JANVIER — LE PRIX DE VILLEFRANCHE — LE SAUT DE LA RIVIÈRE — CHARTRES CLASSÉ SECOND DANS CETTE ÉPREUVE
L'ARRIVÉE : BLAGUEUR II BAT CHARTRES

NOS GRAVURES

LE premier grand meeting de la saison, le meeting de Nice bat actuellement son plein.

Nous donnions dans notre dernier numéro quelques vues de l'entraînement du matin sur l'hippodrome du Var ; nous reproduisons aujourd'hui quelques phases des grandes épreuves disputées au cours des premières journées.

Les réunions, dont la première eut lieu le 5 janvier dernier, attirèrent de très nombreux spectateurs.

Le sport y fut d'un intérêt exceptionnel, tant par la composition des champs que par l'attrait des arrivées la plupart fort disputées.

La première réunion dominicale fut favorisée par un temps vraiment radieux et attira dans les diverses enceintes de l'hippodrome la foule des grands jours.

LE PRIX DE MONTE-CARLO (grande course de haies 3.000 mètres), clou de cette réunion, donna lieu à l'une des plus belles courses qui se soient disputées sur le champ de courses niçois.

Le lot était des plus nombreux, 14 concurrents se présentèrent sous les ordres du starter, l'écurie Veil-

L'ordre ne changeait pas jusqu'au tournant de la mer où Christmas Daisy reprenait le commandement qu'il devait bientôt, du reste, céder à Prince de Magny. Cani Comba, vigoureusement monté par Carter, venait alors se mêler à la lutte, il sautait de front avec le leader la dernière haie, mais sur le plat, le cheval de M. Liénart reprenait le meilleur et s'adjugeait la victoire par une longueur et demie.

Thésée prenait à quatre longueurs la troisième place devant Christmas Daisy.

Cette brillante victoire de Prince de Magny était très chaudement acclamée et le public applaudit fort à leur rentrée au pesage les

jockeys des deux premiers : Heath et le dragon Alec Carter qui a prouvé qu'il n'avait rien perdu au régime de ses brillantes qualités.

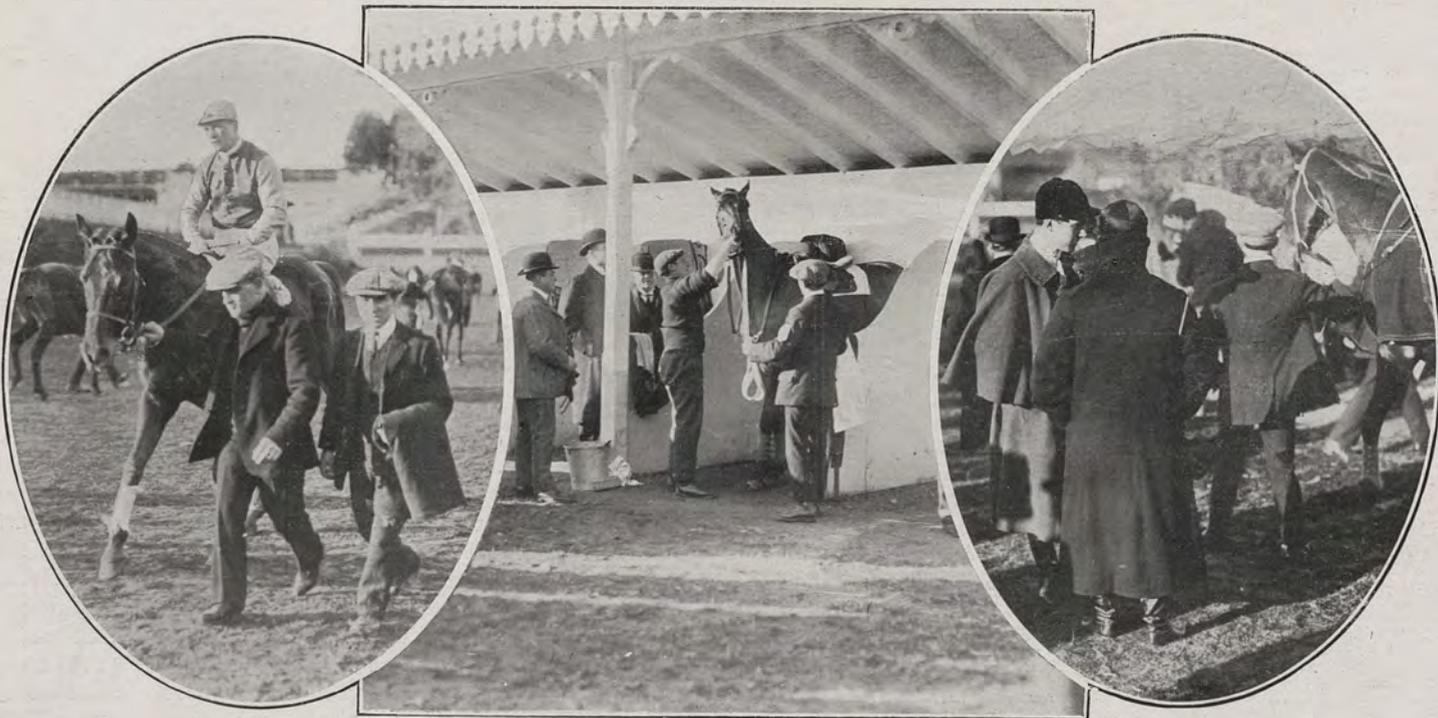
PRINCE DE MAGNY, le vainqueur de cette épreuve classique dont nous reproduisons en première page la photographie, naquit en 1907, par Avington et Annwick, chez M. Maquaire.

Il débuta à deux ans dans le Prix du Pollet à Dieppe, sous les couleurs du duc Decazes, et termina troisième derrière Passe Rose et Monot, puis disputa sans succès deux autres épreuves en cette première saison de courses.

A trois ans, Prince de Magny paraissait neuf fois en plat, remportait deux épreuves, le Prix des Marronniers à Amiens, et le Prix de la Garonne, sous



LE VIRAGE RELEVÉ DU TOURNANT QUI SUIT LES TRIBUNES



BLAGUEUR II, 6 ANS, APPART. A M. A. VEIL-PICARD, GAGNANT DU PRIX DE VILLEFRANCHE

DANS LES BOXES AVANT LA COURSE

LE DRAGON ALEC CARTER AVANT LE BOUTE-SELLE

Picard représentée par Romarin II et Vaudeville II partageant les faveurs des parieurs avec Christmas Daisy.

Au passage devant les tribunes, Jim Crow menait devant Christmas Daisy et Prince de Magny que suivait un peloton assez compact.

les couleurs de M. Fischhoff à Maisons-Laffitte, à la suite duquel il était réclamé 8.888 fr. 88 par M. Liénart, son propriétaire actuel.

Dressé sur les obstacles, Prince de Magny faisait ses débuts le 5 janvier dernier à Nice dans le Prix des Citronniers qu'il remportait devant Jochanaan et Tournelle.

ÉTUDE SUR LE MÉCANISME DU SAUT

(Suite et fin)

Les écuyers, les amateurs et les physiologistes s'accordent généralement pour dire que le cheval qui dispose de toute la liberté de son encolure peut étudier quelque peu la nature de l'obstacle pendant l'abordage; il peut rompre aisément le mécanisme de l'allure primitive; il peut choisir l'emplacement de ses dernières foulées; il peut se rassembler favorablement et déployer les efforts qui lanceront successivement les bipèdes au dessus de l'obstacle.

La liberté laissée à l'encolure assure l'apparition d'un mouvement de bascule accentué; elle règle la direction ainsi que l'étendue de la plongée; elle amortit le choc des appuis; elle aide au déplacement de l'avant-main pendant la retombée des postérieurs à terre; elle facilite, enfin, l'apparition du mécanisme de l'allure consécutive.

L'image n° 24 permet d'entrevoir l'étendue des dangers qui peuvent résulter d'un enrênement sévère du cheval pendant le saut.

Cette image a été extraite du *Sport Universel Illustré*.

Nous terminons ici l'étude du mécanisme du saut en hauteur.

*
**

B. Du saut en largeur. — On l'appelle encore le saut de la rivière, le saut du fossé, le saut en longueur.

Le mécanisme d'après lequel le saut en largeur s'exécute diffère par son mécanisme du saut en hauteur.

On sait, en effet, que le cheval qui s'élève quelque peu pour franchir un obstacle qui a de la largeur, saute de la même façon — ou peu s'en faut — que celui qui couvre beaucoup de terrain en franchissant un obstacle qui est peu élevé. Les sauts qui sont exécutés dans ces conditions prennent leur appellation d'après la nature de l'obstacle qui vient d'être franchi plutôt que

d'après les caractères particuliers qui se sont présentés pendant l'exécution du mouvement.

Cependant, l'observation démontre qu'une lancée oblique vers le haut, un enlèvement marqué de la masse au-dessus du sol, un mouvement de bascule accentué et un jeu d'encolure varié caractérisent un saut en hauteur; tandis qu'une lancée horizontale, un enlèvement peu considérable de la masse au-dessus du sol, un planer accentué et un jeu d'encolure moins varié caractérisent un saut en largeur.

L'image n° 25 se rapporte à la quatrième phase du saut en longueur; elle montre que le mécanisme de cette partie du saut en largeur est analogue au mécanisme de la phase correspondante du saut en hauteur.

Cette image a été extraite du *Sport Universel Illustré*.

**

Les anciens écuyers enseignaient que le galop de course consistait en une série de sauts successivement répétés.

Mais on sait que la période de projection du saut commence après la détente du bipède antérieur, et qu'elle est complètement établie après la détente du bipède postérieur. Au contraire de celle-ci, la période de projection du galop commence après la détente du bipède postérieur; elle est complètement établie après la détente du bipède antérieur.

La première commence donc par une surélévation du garrot par rapport à la croupe, tandis que la seconde commence par une surélévation de la croupe par rapport au garrot.

La réception du saut, à son tour, commence sur le bipède antérieur; elle se continue sur le bipède pos-

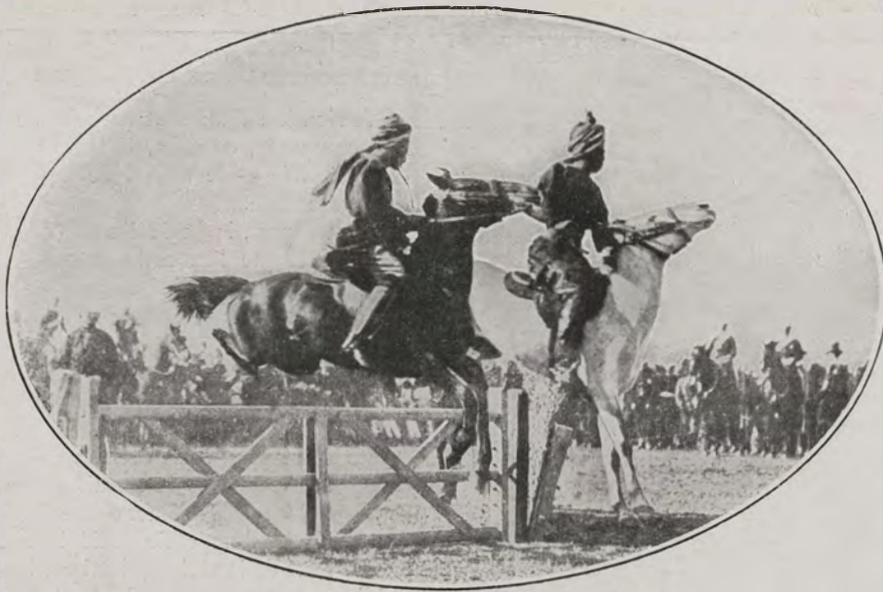


FIG. N° 24. LES DANGERS QUI PEUVENT RÉsulTER D'UN ENRÊNEMENT SÉVÈRE

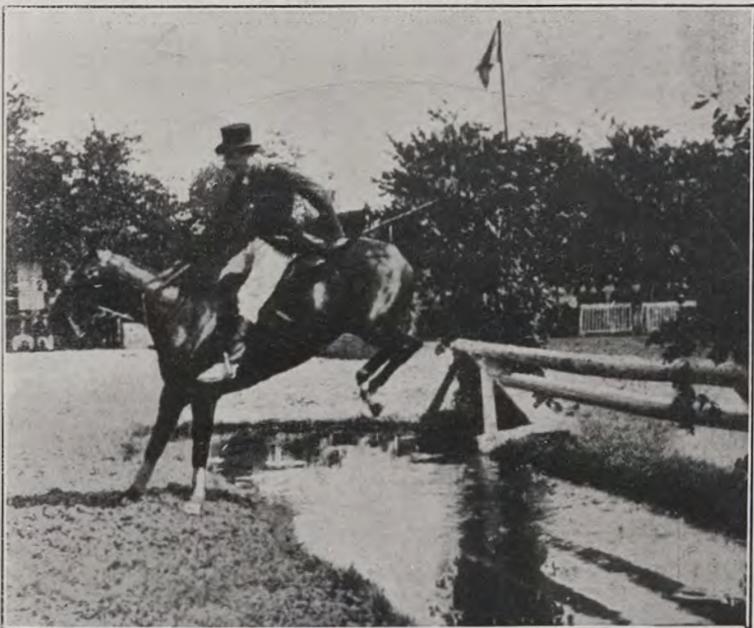


FIG. N° 25. LE MÉCANISME DE LA QUATRIÈME PHASE DU SAUT EN LONGUEUR EST ANALOGUE AU MÉCANISME DE LA MÊME PHASE DANS LE SAUT EN HAUTEUR



FIG. N° 26. LA PÉRIODE DU PLANER AU-DESSUS DE L'OBSTACLE EST TRÈS DIFFÉRENTE DE CELLE QUI SE PRÉSENTE PENDANT LA PÉRIODE DE SUSPENSION DU GALOP

térieur. Au contraire de celle-ci, la réception du galop commence sur le bipède postérieur, elle se continue sur le bipède antérieur. La première commence donc par une surélévation de la croupe par rapport au garrot, tandis que la seconde commence par une surélévation du garrot par rapport à la croupe.

Il résulte que le dispositif dans lequel la masse se trouve pendant la sautée proprement dite diffère sensiblement de celui qu'elle prend pendant la projection du galop.

L'image n° 26 se rapporte à la période du planer au-dessus de la rivière ; elle montre une attitude très différente de celle qui se présente pendant la période de suspension du galop. Cette image a été extraite du *Sport Universel Illustré*.

**

C. *Du saut en profondeur*. On l'appelle encore le saut du contre-bas, la sautée du talus, une plongée, etc.

Le saut de haut en bas apparaît lorsque le terrain de la retombée est moins élevé que celui de la lancée. Il s'exécute généralement ainsi qu'il suit : le cheval se rassemble et il ramène les membres postérieurs assez près du bord du talus ; puis la tête et l'encolure s'étendent vers le bas ; l'avant-main se détache du sol, et les postérieurs se rebroussent. Le saut s'achève ensuite suivant un mécanisme qui est analogue à celui des autres variétés du saut.

L'image n° 27 se rapporte au mécanisme du saut en profondeur ; elle a été extraite du *Sport Universel Illustré*.

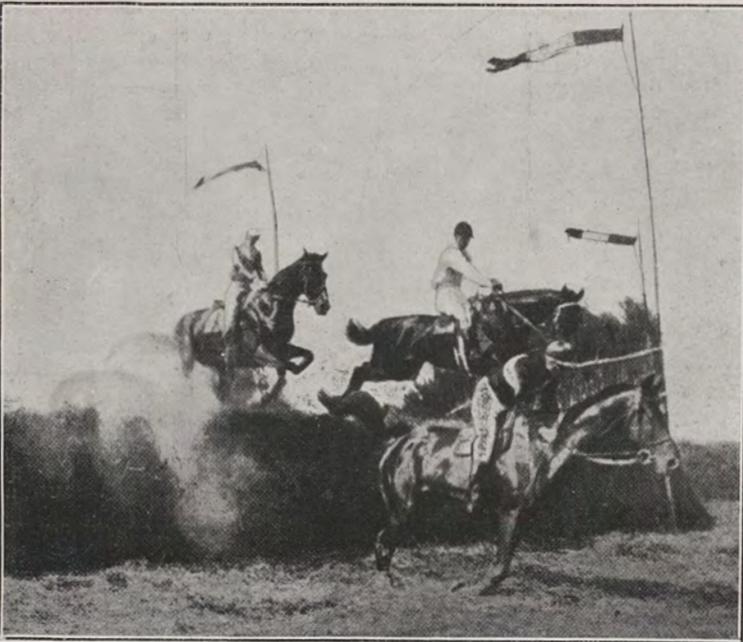


FIG. N° 27. LE MÉCANISME DU SAUT EN PROFONDEUR

Nous avons donc étudié le mécanisme des trois variétés du saut. Nous disons ainsi que le cheval qui se prépare pour franchir un obstacle, commence par rompre le mécanisme de l'allure d'abordage, puis il se détermine dans un rassembler spécial ; le bipède antérieur se détend d'abord ; le bipède postérieur se détend ensuite. Dès cet instant, la période de projection du corps est complètement établie. L'obstacle étant franchi, la réception commence sur le bipède antérieur ; elle se continue sur le bipède postérieur ; le mécanisme de l'allure consécutive apparaît ensuite. Le saut comprend donc la détente, la sautée et la retombée successive des deux bipèdes.

Pour que le mouvement soit bien exécuté, il faut que la transformation de l'allure d'abordage soit nette, que le rassembler soit adapté à la nature de l'obstacle ; que les bipèdes s'élèvent successivement à la même hauteur, et qu'ils passent dans le même plan vertical au-dessus de l'obstacle ; que la réception successive des bipèdes soit solide et élastique, et que l'apparition de l'allure consécutive soit aisée et régulière.

Lorsque ces conditions sont réunies, on dit d'un saut qu'il a été exécuté avec ampleur, avec justesse et avec correction.

L'image n° 28 montre une lancée superbe pour franchir un obstacle qui mesure 1^m70 de hauteur. Elle provient d'un cliché qui a été pris à Ypres.



FIG. N° 28. UN SAUT EXÉCUTÉ AVEC AMPLEUR, JUSTESSE ET CORRECTION

L'exécution d'un saut occasionne une grande dépense de forces. Elle comporte, en effet, le travail de l'élan préparatoire — le travail de la montée — le travail de la projection horizontale et le travail de la retombée.

D'autre part, la durée d'un saut est assez courte.

Il résulte que l'exécution de ce mouvement constitue un exercice violent. Cependant, l'effort que le saut nécessite n'est pas contraire aux aptitudes qui découlent de l'organisation du cheval de selle.

Il s'ensuit que l'on trouve, dans ce type même, des sauteurs de différentes conformations.

Et d'ailleurs, l'observation démontre que les qualités du véritable cheval sauteur résident dans ses qualités morales et dans la trempe de ses tissus plutôt que dans sa conformation. Il est difficile, en effet, de ne pas voir dans le travail de ce cheval, la manifestation d'une certaine dose de jugement que la pratique développe, et en vertu duquel l'animal apprécie et déploie un effort qui est calculé d'après la grandeur de la tâche qui lui est imposée.

L'image n° 29 montre Arago franchissant une barre placée à 1^m80 du sol, en avant de la barre sont disposées des claies sur une longueur de 3 mètres.

Cette image a été extraite du *Sport Universel Illustré*.

MIGEOTTE, *Vétérinaire de régiment du 4^e Lanciers, Gand.*

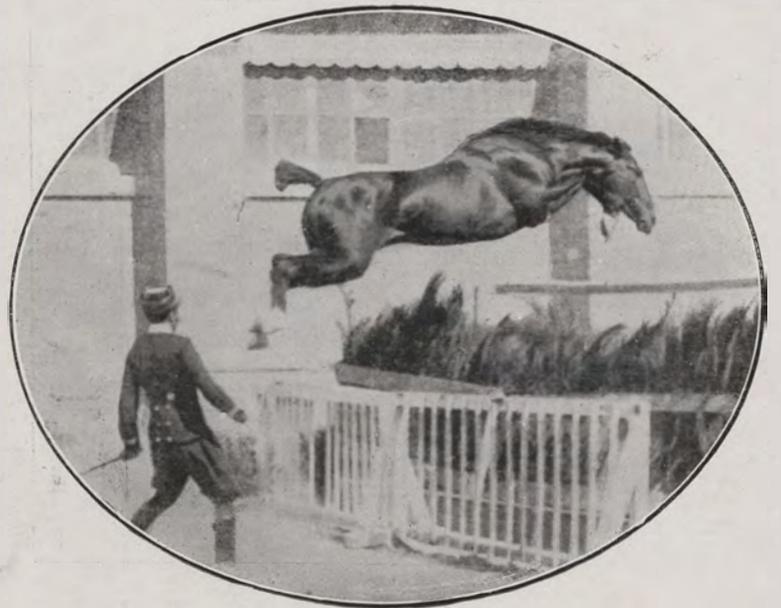


FIG. N° 29. UN BEAU SAUT



UN CONCOURS DE BIDETS BRETONS IMPROVISÉ A GOURIN

Zig-Zag dans la péninsule Armorique

LA SURVIE DU BIDET BRETON

(Suite, voir pages 326, 760 et 780)

APRÈS avoir interrogé les Archives documentées du Passé, dans une formule officielle et semi-officielle — M. du Taya, dont il est question, était le père de l'ancien inspecteur général des Haras — il est de bonne logique d'enregistrer les affirmations écrites d'un praticien, admirablement placé pour apprécier le Présent à sa juste valeur.

Nous avons reproduit successivement l'opinion de deux Directeurs du Haras de Langonnet, il est intéressant d'en rapprocher, à près d'un siècle d'intervalle, dans le même département, celle tout à fait catégorique d'une personnalité bien qualifiée pour conclure.

On y verra que la situation de l'élevage dans le Morbihan suscite toujours les appréhensions les plus graves, appréhensions qui ne se dissiperont réellement qu'avec une méthode résolument distincte.

Le 18 septembre 1909, mon correspondant m'écrivait :

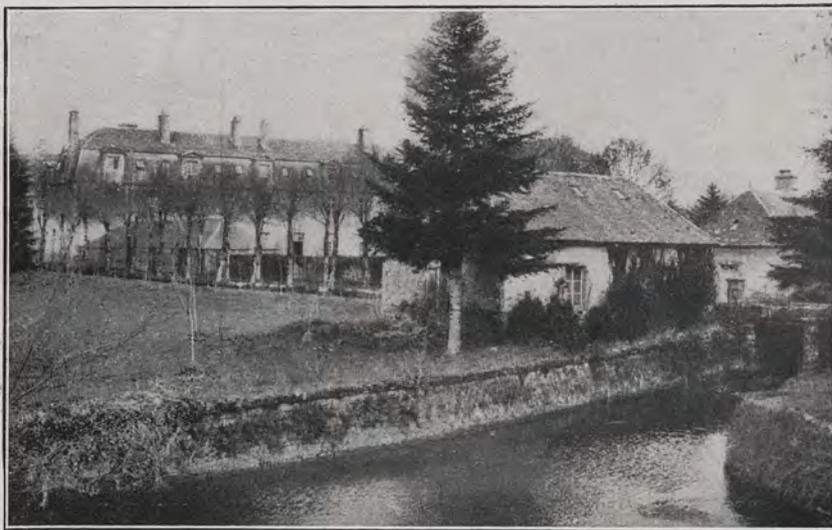
« Comme vous, je déplore amèrement qu'on ait laissé pour ainsi dire disparaître cette fameuse petite race de bidets morbihannais dont la trempe et l'énergie étaient peu communes, et toute désignée pour

devenir la véritable souche des reproducteurs de trait léger que vous recherchez aujourd'hui.

« Par une simple sélection et un croisement intelligent, la culture actuelle plus intensive aidant, nous aurions pu avoir dans notre région un noyau de ces petits postiers introuvables partout ailleurs et plus recherchés que jamais.

« Hélas ! l'Administration des Haras n'a pas su comprendre quels trésors d'endurance et d'énergie cachait ces petits bidets morbihannais, toujours crasseux, parfois mal nourris, mais rustiques, sobres, endurants, ne demandant qu'à croître et à embellir, et, au mépris du bon sens, elle nous a gratifiés d'affreux étalons demi-sang normands, choisis dans le rebut ou la réforme prochaine du Dépôt de la Circonscription.

« Les effets déplorablement n'ont pas tardé à se faire sentir, et nous avons eu une lignée de bâtards aux membres torsés ou grêles, aux reins défectueux, à la poitrine étroite, en un mot des animaux faits de pièces et morceaux, nullement désignés ni pour la culture, ni pour le commerce, dont les femelles ont fait souche parce que d'un



L'ABBAYE DE LANGONNET, HARAS JADIS FAMEUX DU MORBIHAN

placement presque impossible.

« En revanche, si l'Administration des Haras a consenti à nous céder quelques Norfolks bretons, elle ne l'a fait qu'à regret, et les étalons mendiés qu'elle nous a adressés n'étaient nullement désignés pour relever notre petite race déchue. Empâtés, lymphatiques, empoisonnés de vesigons et de mollettes, relativement grêles de membres, ils n'ont réussi qu'à produire des sujets ayant peut-être un peu plus de valeur commerciale, mais sans trempe aucune, sans énergie et surtout sans allures.

« Le seul étalon qui, à mon avis, convenait à notre région, était le Norfolk anglais pur, bien choisi, de petite taille, étoffé, roulé, bien trempé, plus énergique, plus nerveux et plus sanguin que ces Norfolks bretons, fabriqués avec des postières Finistériennes, nourries à la façon de bœufs gras, et, de ce fait, pourries de lymphes et prédisposées à toutes les tares molles, articulaires ou tendineuses.

« Mais, inutile d'insister, l'Administration se bouche les oreilles et nous laisse crier. Peut-être par votre influence, arriverez-vous à nous faire obtenir les étalons rêvés?! Je le souhaite de tout cœur, et, si vous réussissez, hélas! j'en doute, les éleveurs vous en sauront gré... »

*
**

Les Concours-Épreuves improvisés, cette année, le 28 septembre, à Gourin (Morbihan), et le 6 octobre, à Callac-de-Bretagne (Côtes-du-Nord), ont fait faire un pas décisif à nos efforts de reconstitution de la petite race bretonne autochtone.

Nous avons dû, jusque là, nous contenter de simples coups de sonde, distribués au hasard de notre route.

Nous avons, dès le début de cette esquisse, fait ressortir toute la complexité de la tâche assumée, les conditions particulièrement défavorables, l'absence de jalons pour fixer notre route, l'obligation de nous restreindre à des indices, à des apparences, à des affirmations non contrôlées pour étayer notre documentation.

Le temps a marché, — depuis l'époque où fut écrite la lettre que nous



BIDETTE AMBLEUSE ALEZANE BRETONNE AU REPOS



LA MÊME BIDETTE A L'AMBLE



BIDETTE DE 3 ANS, SAILLIE A 2 ANS ET SUITÉE D'UNE POULICHE

avons enregistrée plus haut.

Ce département du Morbihan, que nous mettons aujourd'hui en cause, nous l'avons sillonné à diverses reprises, et tout particulièrement dans la partie sauvage et pittoresque où s'accroche le petit animal que nous recherchons. Nous avons eu la satisfaction d'enregistrer un réveil de l'Opinion publique, parallèlement à nos efforts, dans la voie de l'indigénat.

De tout cet ensemble a pris naissance l'Épreuve de Gourin, qui n'a groupé, certes, qu'un tout petit nombre des éléments recherchés existant dans la région. Mais ce groupe, dont certaines unités nous étaient déjà connues, d'autres ignorées, nous ont permis de voir, pour les unes, se justifier des affirmations, se fortifier des apparences. Les autres nous ont valu de grossir notre faisceau documentaire, dans une cohésion fructueuse et coordonnée.

Bien que les circonstances le placent, hélas! en marge du sujet — la reconstitution de la race autochtone — le petit cheval *hongre* du notaire de Langonnet, M. Coëntic, justifie brillamment nos pronostics. Voilà un an que, pendant notre visite à Gourin, où nous avons convié les lecteurs du *Sport Universel*, nous organisions, à l'improviste, une sorte de Concours de Bidets Bretons, reproduit ici, réunissant une vingtaine d'individualités de la race, possédant, pour la plupart, la couleur alezane, et toutes, sans exception, la raie de mullet et les jambes tigrées, caractéristiques complétées par deux ou trois véritables ambleurs,

comme la photographie ci-contre en fait foi. Nous avons alors senti naître le désir de retrouver des caractères accusés d'un plus grand influx nerveux, une construction plus parfaite, quelque rappel plus impressionnant de l'ancêtre oriental dans les tissus, la robe, l'œil, la forme de la tête.

Qu'on se reporte à la photographie qui représente le délicieux serviteur de M. Coëntic, escorté de la pittoresque margelle de granit : ne prouve-t-elle pas que nous avons été servis à souhait en découvrant, le lendemain, ce petit autochtone à Langonnet, c'est-à-dire tout près de l'ancien abbaye, dont Napoléon I^{er}



TÊTE CARACTÉRISTIQUE DU BIDET BRETON DE M. COËNTIC

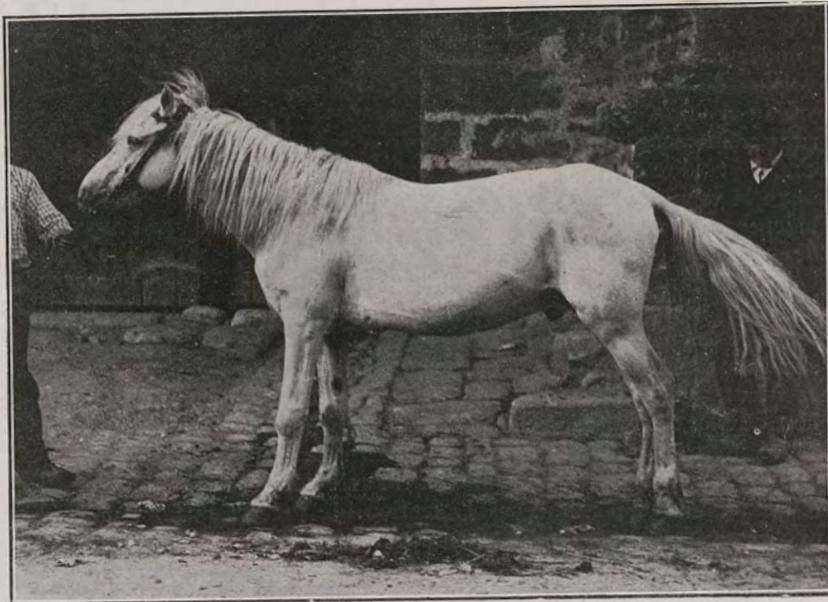
fit le premier haras national de Bretagne, dans une région voisine à la fois de l'antique haras à influx oriental des Rohan (forêt des Salles), et du premier haras ducal de Bretagne (forêt de Duault) dans le pays rêvé pour la reconstitution de la race autochtone du Bidet Breton !

Le merveilleux serviteur de M. Coëntic, notaire à Langonnet, — c'est-à-dire dans le bon vieux coin — mérite qu'on lui consacre quelques lignes. Il joint en effet à un modèle d'une rare correction animé du reflet transparent de la tradition orientale, les

qualités les plus nettement accusées. Ce n'était pas sans une arrière-pensée, empreinte d'une pointe de scepticisme, que nous avons enregistré, l'an dernier, les précisions enthousiastes d'un notaire garantissant son pensionnaire capable d'effectuer sans surmenage un parcours de cinquante lieues dans une journée, et proposant de le faire chronométrer, dans un bout de vitesse, le kilomètre en 2 minutes, malgré sa petite taille (1 m. 37), en dépit de son âge (17 ans).

Cette année, au Concours-Epreuve de Gourin, où il a été classé un des premiers, il a fait la preuve de ses mérites transcendants, en particulier dans l'épreuve de traction, où les 500 kilos imposés formaient une grosse surcharge pour un animal aussi réduit, accusant autant d'espèce.

Ce bidet gris moucheté, quel'âge a blanchi sans lui soustraire une parcelle



LE PÈRE DU BIDET BRETON DE M. COËNTIC



BIDET BRETON GRIS MOUCHETÉ, 17 ANS, 1^m36, APP. A M. COËNTIC, NOTAIRE A LANGONNET
CAPABLE D'EFFECTUER SANS SURMENAGE CENT KILOMÈTRES DANS UNE JOURNÉE ET DE COUVRIRE LE KILOMÈTRE EN DEUX MINUTES

de son énergie, sans le déformer en aucune façon, occupe, en effet, ce que j'intitulerais l'aile droite de la race autochtone : c'est l'aristocratie du genre, le bidet de vitesse, dépositaire de l'influx nerveux.

Il me paraît intéressant d'établir un rapprochement entre ce type particulier et deux autres fort distincts. Le premier, cheval entier rouan-aubère foncé, appartient à un boulanger étalonnier de Langonnet, et voisine donc avec le cheval du notaire. Il caractérise parfaitement l'aile gauche, c'est-à-dire qu'il représente la variation du type bidet breton vers le trait obscur : c'est donc le plébéien du genre que je cataloguerai triple bidet, à cause de sa charpente mas-

sive sous une taille moyenne (1 m. 46). S'il ne manifeste, dans son extérieur, au premier examen, aucune trace d'influx nerveux, ce bon ouvrier tient en réserve des garanties de qualité réelle.

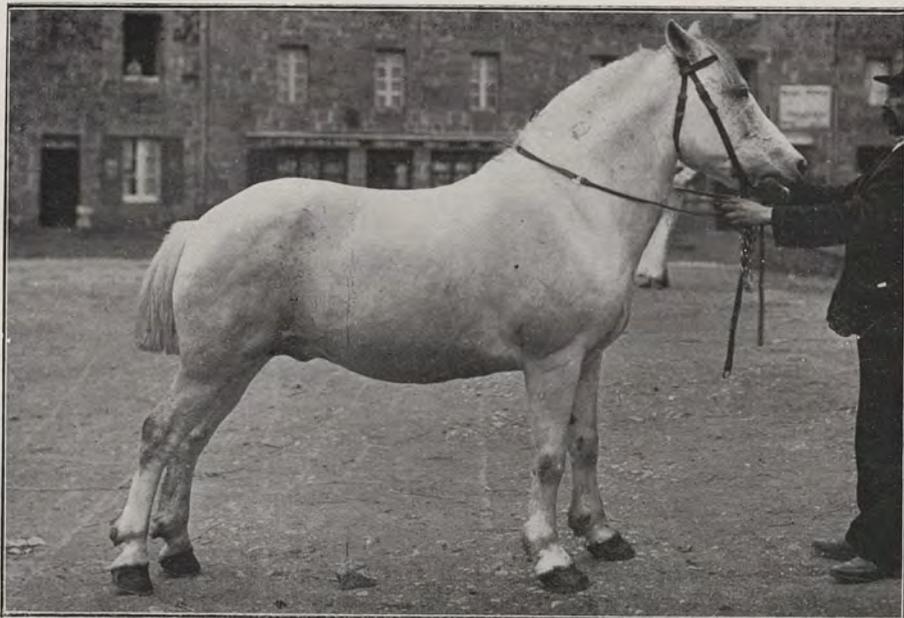
J'ai pressenti celle-ci, l'an dernier, aux approbations de Pontivy, où ce petit étalon avait été simplement accepté par la Commission officielle, dont il n'attirait pas l'attention. Je jugeais, quant à moi, que c'était bien là un type à encourager près des cultivateurs de la partie pauvre du Morbihan, et, pour faciliter sa tâche, je lui décernai une médaille de vermeil, au nom de la Société du Cheval National de trait léger. Cette qualité, nous en avons eu la confirmation, cette année, à l'Epreuve de Gourin, où il s'est classé immédiatement après son élégant voisin de Langonnet. Il y a obtenu, de plus, le premier prix des reproducteurs ; aussi quelques semaines plus tard, à Pontivy, celui qui passait l'année précédente inaperçu était classé en tête en vue des approbations.

Entre ces deux éléments, si dissemblables de tissus, si différents d'importance, mais se reliant tous deux à la vieille souche autochtone, se place le plus excellent type que je crois possible de rencontrer du *double bidet breton*.

C'est au Concours-Epreuve de Callac-de-Bretagne qu'il nous a été donné d'apprécier la qualité inouïe de ce merveilleux serviteur dont j'avais pu admirer inopinément le modèle quelques jours plus tôt.

« Loïc » est originaire des Côtes-du-Nord, de Locarn, un pays terriblement accidenté qui voisine l'ancienne forêt de Duault, où fut établi jadis le principal haras des Ducs de Bretagne ; il semble donc que « Loïc » ait hérité, à bon escient, la tradition et la qualité anciennes. On ne peut juger qu'imparfaitement la régularité du modèle sur le portrait ci-joint qui ne l'avantage pas. Il unit des aplombs irréprochables, une conformation très régulière, à une charpente extrêmement développée qui le rendra précieux comme reproducteur.

Au point de vue de l'influx nerveux, il présente toutes les qualités désirables sans tomber dans un excès qui rendrait difficile



LOÏC, BIDET GRIS TRUITÉ 1^m40, APPARTENANT A M. LIEJEARD DE CALLAC
TYPE DU DOUBLE BIDET BRETON

plébéien. Il réalise le summum de nos desiderata : nous ne pouvons souhaiter, pour les affermir, que de les voir reposer, dans l'avenir, sur quelques autres chefs de race, aussi qualifiés que lui.

**

Le petit étalon rouan du boulanger Cospérec de Langonnet, comme le lauréat de l'Epreuve de Callac, « Loïc », étant destinés tous deux à faire la monte, en 1911, dans le Morbihan, il est à souhaiter qu'on puisse les associer à un certain nombre de bidettes de cette région, nettement caractérisées dans leur type bien accusé.

On trouvera, plus haut, le portrait d'une bidette de lande du Morbihan aëzan souris, raie de mulet, d'un type particulièrement charpenté — un véritable Galloway ; — tout indiquée pour les encouragements que nous visons. Ceux-ci ont tout particulièrement leur raison d'être dans la zone morbihannaise qui constitue le meilleur cru. Cette zone qui comprend la plus grande part de l'arrondissement de Pontivy est délimitée à l'ouest par le Finistère, au nord, à l'aide d'un emprunt aux Côtes-du-Nord, par le canal jusqu'à Pontivy, à l'est la ligne brisée Pontivy-Locminé-Pluvigner, au sud deux emprises : l'une dans le canton de Plouay (arrondissement de Lorient), l'autre une part du canton d'Arzano, l'importante commune de Guerrien, qui relèvent du Finistère.

L'autre photographie représente une bidette du canton de

Gourin, aujourd'hui mis en lumière. Elle est la preuve qu'il existe encore, au premier appel, des éléments de reconstitution, plus ou moins parfaits — *le Sauvageon porte-greffe* —. Certains de ces éléments ont conservé l'allure latérale bien caractérisée — comme en fait foi le portrait de cette émule de la bidette de Pentrez, plus régulière dans son modèle — : cette allure latérale qui s'est maintenue après combien d'avatars ! cette allure si prisée en Amérique et préconisée non seulement pour faire des trotteurs, mais encore pour l'adaptation la meilleure aux allures du cheval de selle.



PETIT ÉTALON ROUAN, APPARTENANT A M. COSPÉREC DE LANGONNET
DESTINÉ A FAIRE LA MONTE DANS LE MORBIHAN

C^o H. DE ROBIEN.

(A suivre.)



Chasse à l'Hippopotame

Depuis la fameuse expédition du président Roosevelt, les grandes

chasses aux fauves sont devenues fort à la mode et de nombreuses expéditions gagnent chaque année le cœur de l'Afrique pour permettre aux fanatiques de la chasse, de poursuivre jusque dans leurs ultimes retraites les derniers représentants des grands fauves.

Jalouses des lauriers des représentants du sexe fort, les femmes elles-mêmes n'ont pas hésité à faire partie de ces véritables campagnes de chasse et parmi celles-ci il convient de citer la duchesse d'Aoste.

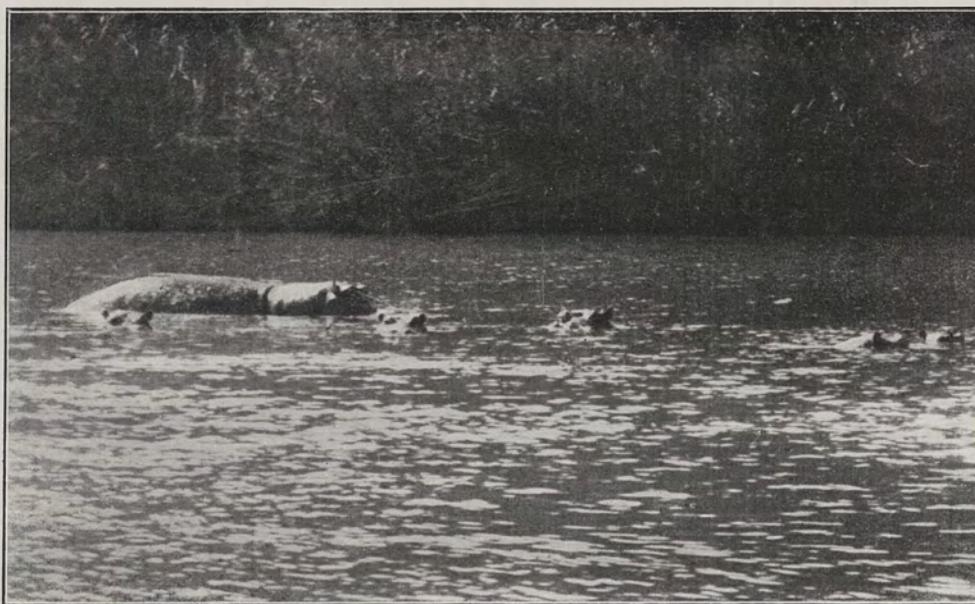
Lions, hyènes, panthères, rhinocéros, hippopotames tombent chaque année par centaines sous les balles du chasseur et se raréfient de plus en plus.

L'hippopotame, dont nous reproduisons au cours de cet article les photographies d'une chasse, a en effet déjà complètement disparu de Madagascar où il abondait naguère et ne se rencontre plus que sur les fleuves africains principalement au sud de l'Égypte, au Sénégal et dans l'Afrique Orientale.

Cet énorme pachyderme, dont l'ex-président Roosevelt a tué lui-même un certain nombre d'exemplaires, vit presque toujours dans l'eau ; il n'y respire pas pourtant et remonte prendre de l'air à la surface après une immersion qui ne se prolonge pas au-delà de trois minutes.

Très méfiant l'hippopotame sort rarement de l'eau, pendant le jour, dans les régions fréquentées, et il ne remonte à terre que pendant la nuit pour y trouver sa nourriture qui consiste en plantes aquatiques, racines et herbes diverses.

Par contre, dans les régions inhabitées, l'hippopotame passe des journées entières à se réchauffer aux rayons du soleil sur les bancs de sable du fleuve, il se tient du reste toujours hors



LES HIPPOPOTAMES S'ÉBATTENT JOYEUSEMENT SUR QUELQUES BANCS DE SABLE ET SE RÉCHAUFFENT AUX RAYONS DU SOLEIL



MONTÉS SUR DE RAPIDES PIROGUES LES NÈGRES VONT CERNER LES HIPPOPOTAMES ET LES RABATTE SUR LES CHASSEURS

de portée et se trouve toujours en bande, l'un de ceux-ci faisant le guet.

Laid, massif, disproportionné, l'hippopotame n'en est pas moins fort agile ; nageur merveilleux, il trotte très rapidement lorsqu'il est à terre et est capable de fournir pendant une seule nuit des parcours de plus de 30 kilomètres.

On fait en Afrique une guerre à outrance à ce monstrueux mammifère dont les nègres sont très friands de la chair, qui possède pourtant une saveur des plus fortes.

L'hippopotame est surtout fort prisé des chasseurs de fauves pour le bénéfice qu'ils en retirent (de 800 à 900 francs de moyenne). L'ivoire de ses dents beaucoup plus beau que l'ivoire de l'éléphant et d'un grain beaucoup plus fin, sa peau enfin, d'une résistance à toute épreuve, qui atteint près de six centimètres d'épaisseur et qui ne s'amollit pas à l'action de l'eau, sont en effet des plus recherchés.

Cette peau soigneusement taillée, séchée et préparée est séparée en longues lanières et transformée en cannes, cravaches, lanières de fouets et rondaches ou boucliers dont se servent les indigènes.

Il est pourtant juste de dire que l'hippopotame

n'est pas un coup de fusil facile. Très méfiant comme nous l'avons dit plus haut, l'animal ne quitte plus la rivière dès la première alerte ; ne laissant affleurer que son dos et sa tête et quelquefois même ses narines seules, il devient alors fort difficile à tirer.

Pour le tuer il faut le toucher au-dessous de l'œil ou à l'oreille, seuls endroits vulnérables de la tête.

Il convient donc pour cela d'attendre qu'il fasse sa sieste au soleil et la chasse à l'hippopotame oblige souvent le chasseur à de longues et souvent inutiles heures d'affût.

Pour obvier à cet inconvénient les grands chasseurs actuels de fauve ont mis en pratique lors des dernières années la chasse en battue.

Comme ces véritables expéditions comptent 200 nègres et quelquefois plus, la tâche est aisée. Les indigènes s'embarquent dans de légères pirogues, et vont cerner l'îlot ou les roches sur lesquels le troupeau d'hippopotames signalé se repose béatement.

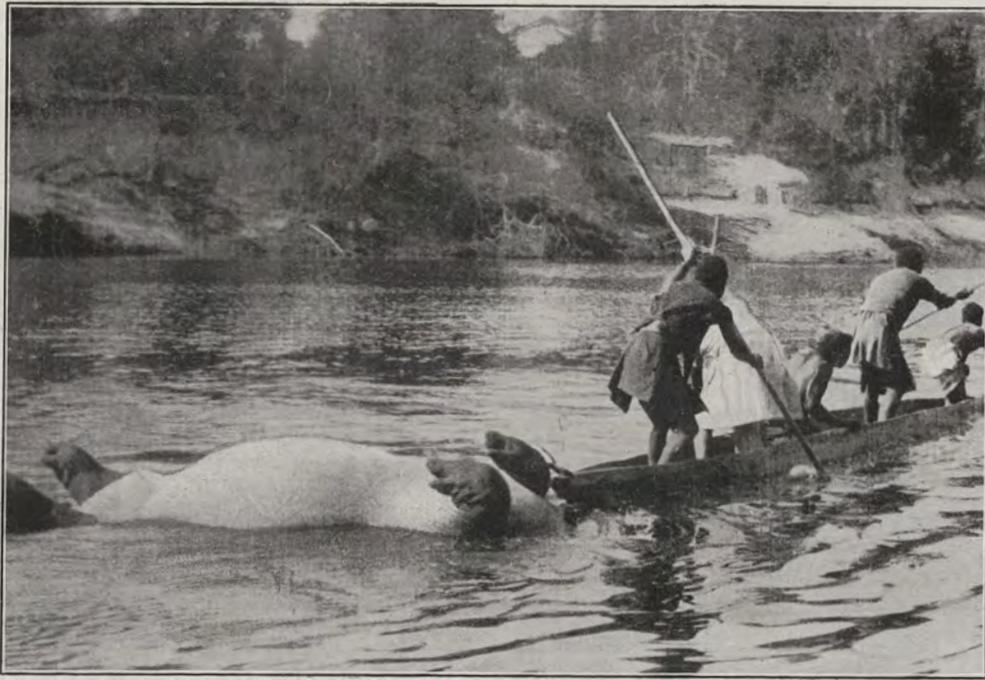
Faisant grand bruit, les rabatteurs ont vite fait de donner l'éveil à la troupe qui disparaît dans l'eau du fleuve et entourée par les pirogues se dirige à toute vitesse vers l'endroit où sont postés les chasseurs. Bientôt les pachydermes arrivent près de la berge et n'entendant plus aucun bruit se risquent à venir respirer.

Une tête énorme paraît d'abord, explore l'horizon puis disparaît ; mais bientôt après tous les hippopotames reviennent humer l'air à la surface du fleuve.

C'est alors que les chasseurs ouvrent le feu ; plusieurs coups de fusils partent de l'affût et les balles blindées font connaissance avec les épidermes des énormes pachydermes qui, s'ils sont touchés juste, sombrent immédiatement en lançant un énorme jet d'eau et disparaissent dans un formidable remous.

Ceux qui ont échappé aux chasseurs s'enfuient alors à toute allure et malheur à la pirogue qui se trouvera sur leur passage car elle risque fort d'être mise en pièces.

Mort, l'animal coule au fond, [mais il re-



LE CORPS DE L'ÉNORME PACHYDERME TUÉ, REVENANT FLOTTER A LA SURFACE DE L'EAU EST ATTACHÉ A UNE PIROGUE ET RAMENÉ A LA RIVE



L'HIPPOPOTAME EST HISSÉ SUR LA BERGE

monte à la surface après un laps de temps qui varie entre trois et six heures et cette masse monstrueuse, aux proportions colossales, mesurant souvent 4 mètres de long et pesant quelquefois plus de 1.500 kilos, flotte sur l'eau, gonflée comme un ballon et les quatre pattes en l'air.

C'est alors grande allégresse chez les nègres de la caravane, toutes les pirogues sont mises à l'eau et se dirigent à force de pagaies vers les cadavres des pachydermes. Amarrés à l'une de celles-ci à l'aide de cordes, les hippopotames sont alors ramenés vers la berge pour le dépeçage.

Il n'est, du reste, pas des plus commodes de hisser ces véritables colosses sur la berge et les photographies que nous publions prouvent qu'il est souvent besoin de nombreux indigènes pour mener à bien cette entreprise.

Une fois roulé à terre le dépeçage commence immédiatement, car la viande se corrompt rapidement. Vingt hommes sont mis par bête et le travail commence, travail pénible car le couteau le mieux aiguisé perd son fil après en avoir coupé quelques centimètres. La viande, divisée en une multitude de petites languettes, est aussitôt séchée et salée, la graisse recueillie est mise en réserve.

Le cuir est également taillé de suite en lanières carrées, aussi larges qu'épaisses, qui serviront plus tard à la confection des ustensiles que nous avons mentionné plus haut.

Telle est la chasse employée lors des grandes expéditions cynégétiques au cœur de l'Afrique.

Nombreux sont, pourtant, les chasseurs qui, n'ayant pas les moyens de mettre sur pied des caravanes aussi coûteuses, ont mis à leur actif de nombreux hippopotames.

L'affût, comme nous l'avons dit plus haut, est alors de rigueur, il donne, du reste, également d'aussi bons résultats.

Pourtant si l'hippopotame n'est pas, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, un coup de fusil des plus faciles, il est également fort difficile à rechercher après sa mort.

Il arrive souvent, en effet, et cela dans les fleuves à courant rapide, que le corps de l'hippopotame tué, soit emporté par le courant et ne remonte à la surface que fort en aval du chasseur et fasse, de ce fait, les délices des populations riveraines enchantées de cette bonne aubaine.

Pour obvier à cet inconvénient, toujours désagréable, les chasseurs actuels de grands fauves établissent, au préalable, en aval de l'endroit où un troupeau d'hippopotames est signalé, une sorte d'épais filets de lianes qui retient, de ce fait, le corps immergé du monstrueux pachyderme et permet au chasseur de s'assurer de son butin.

Les indigènes, tout comme les européens, font du reste une guerre acharnée à l'hippopotame et Edouard Foa, dans les intéressants récits de ses *Grandes chasses dans l'Afrique centrale*, nous apprend que les nègres emploient, pour s'en assurer la capture, de véritables pièges.

Ces pièges à hippopotames sont composés d'un cylindre de bois très lourd et armé d'une pointe qu'un déclanchement fait tomber sur le dos de l'animal lorsqu'il passe dans le sentier qu'il suit ordinairement au sortir de la rivière.

Ces pièges sont, est-il besoin de le dire, fort en usage en Afrique Centrale, car ils épargnent à l'indigène la poudre et surtout la difficile manœuvre qui consiste à hisser le corps de l'animal sur la berge.

Les hippopotames, très méfiants, ont compris pourtant la supercherie et ont fini par considérer comme suspect tout échafaudage si frêle soit-il.

Comme l'animal est très friand des légumes cultivés par l'homme et qu'il dévaste en une nuit tout un jardin, dévorant indistinctement maïs, cucurbitacées ou patates, les indigènes profitent de la méfiance que leur inspire ces pièges pour se mettre à l'abri de ses désagréables incursions et se contentent d'entourer de frêles palissades de bambous leurs plantations du bord de l'eau.

Quelquesfois même ils remplacent cette légère clôture par une grosse courge pendue au-dessus d'un arbre et qui ressemble tout à fait au cylindre de bois du piège. Il n'en faut pas davantage pour empêcher les hippopotames de s'approcher.

Pourtant l'hippopotame, comme du reste la plupart des grands fauves, traqué dans tous ses repaires par les chasseurs, se raréfie de plus en plus et c'est pour obvier à sa disparition que dans les colonies et pays placés sous l'influence européenne en Afrique, on a adopté des mesures destinées à empêcher la destruction totale des animaux, soit en réglementant les époques de chasse, soit en prohibant complètement celle-ci.

C'est ainsi que la chasse de l'hippopotame dans l'Afrique centrale anglaise nécessite un permis de 250 francs, qu'elle est prohibée au Transvaal ainsi que dans l'Afrique méridionale anglaise et dans la colonie du Cap, et que dans le Bechuanaland, enfin, elle est fermée du 1^{er} septembre au



LES INDIGÈNES SORTANT DE L'EAU LE CADAVRE D'UN HIPPOPOTAME



PENDANT LE DÉPEÇAGE



LA PRÉPARATION DE LA PEAU QUI SERVIRA A FABRIQUER DES BOUCLERS POUR LES GUERRIERS

1^{er} mars. La rareté des grands fauves n'a pourtant fait que décupler l'ardeur de nos chasseurs modernes. Les frais élevés nécessités par ces véritables expéditions n'ont pas rebuté non plus ces amateurs d'émotion nouvelle, et chaque année voit des caravanes de ce genre partir qui du Cap et du Transvaal, qui de l'Abyssinie ou du sud de l'Egypte pour explorer le centre de l'Afrique et y rechercher et chasser les derniers spécimens de nos races fauves.

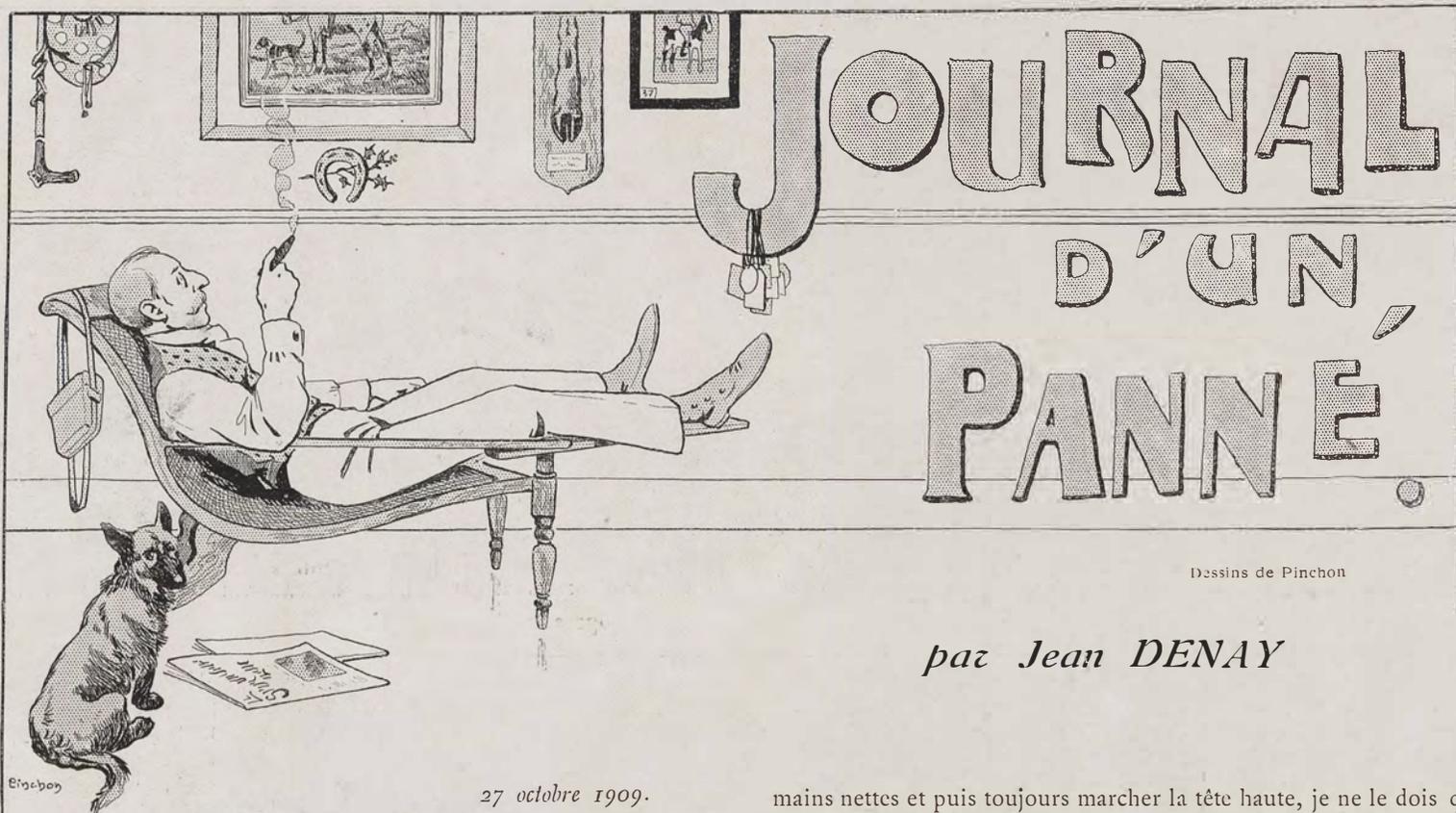
La chasse en Afrique tout comme la chasse en Europe est du reste maintenant exploitée, et il existe dans les grands centres coloniaux africains de véritables agences de chasse qui pour un prix déterminé se chargent de tous les frais de ces petites explorations et garantissent au chasseur le gibier qu'il convoite.

Certes ces plaisirs sont des fantaisies de millionnaires; et c'est une véritable petite armée forte quelquefois de plus de 300 individus qui est mobilisée pour mener à bien ces entreprises.

La chasse aux grands fauves dans ces conditions est à la portée de tous et l'on ne doit pas s'étonner de voir même des femmes s'y distinguer.

Ces expéditions, en effet, réglées à l'avance, n'offrent plus en effet aucun danger. Le confort même y règne et, dans ces conditions, rien d'étonnant à en constater le nombre sans cesse croissant.

A. F.



Dessins de Pinchon

par Jean DENAY

27 octobre 1909.

LA farce est jouée, vieux Jacques ; elle fut médiocrement réjouissante, aussi bien ne suis-je qu'à demi-désolé de ma situation nouvelle. Mon Dieu, oui, je suis ruiné ! J'y ai mis le temps, 9 ans déjà depuis l'heureux jour de ma majorité ; je me suis ruiné tout doucement, sans regrets et sans inquiétudes, parce qu'il était dans mon tempérament de me ruiner et aussi parce que je suis toujours parti de ce principe qu'une économie réalisée au détriment d'un plaisir est une insulte faite au Créateur qui, dans sa bonté, mit les jouissances à notre portée pour nous permettre de les goûter.

Voyant venir de loin cette éventualité, j'avais, tu le sais, pris un parti : aller retrouver là-bas, au pays de la fièvre et de l'or, mes braves compagnons d'antan, alors que je cherchais les aventures pour mon plaisir, pour me secouer un peu les nerfs. Maintenant je vais voyager par nécessité ; puissent les fées qui gardent l'or aux entrailles de la terre ou celles qui font engraisser les bœufs dans les pampas m'être favorables ! car je n'ai pas la moindre idée de ce que je vais tenter.

Donc je pars dans trois jours, ayant en poche un millier de louis, ne laissant en arrière, sauf toi, vieux Jacques, aucun regret, emportant au fond de l'âme un peu de dégoût de ce monde au milieu duquel j'ai vécu, flirté, conduit des cotillons et gagné des steeple ; pas un homme, pas une femme dans la foule, n'ont épinglé à mon cœur un souvenir qui vaille.

En revoyant le passé, malgré le secours de ma douce philosophie acquise en maints combats meurtriers pour mes jeunes croyances, malgré mon je m'enfichisme quasi-professionnel d'homme du monde en vue, il me semble avoir foulé tant de turpitudes qu'il en est resté quelque chose à mes semelles.

Vieux Jacques, vois-tu, une atmosphère de tendresse a manqué à ma jeunesse ; à l'âge de 7 ans, j'étais orphelin, sans un parent même éloigné, et les indifférents qui m'éduquèrent me laissèrent trop tôt connaître la réalité brutale de la vie. Si par la suite j'ai gardé les

mains nettes et puis toujours marcher la tête haute, je ne le dois qu'à l'orgueil que mes ancêtres me transmirent avec leur sang. De cela je les remercie, c'est une cuirasse.

J'oubliais de mentionner parmi mes propriétés non hypothéquées, le vieux pigeonnier flanqué d'un vague manoir qui porte mon nom, là-bas, en Bretagne, dans la montagne noire. J'y suis né, je l'aime, bien des braves gens qui furent mes aïeux y ont souffert, je désire qu'il soit conservé avec les landes qui l'entourent afin que moi disparu, un coin de terre française porte encore mon nom.

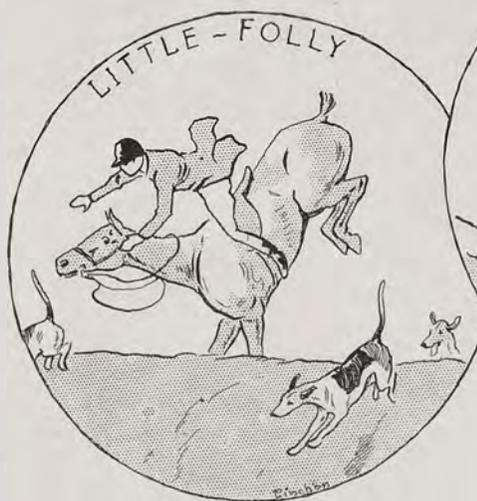
Ainsi que je l'ai formellement promis, jour par jour, autant que les circonstances me le permettront, je rédigerai pour toi mes mémoires, mais pour toi seul, tu m'entends. Cette lettre en sera le premier chapitre. Tous mes chevaux passent au Tattersall dans quelques jours. J'en ai gardé deux, mes deux préférés, que tu me permettras de t'offrir.

Tu connais l'un d'eux, le vieux King-Tom. Je t'envoie également une jument de 6 ans ramenée d'Irlande cet été, qui saute d'une façon remarquable.

Elle s'appelle Little-Folly ; je n'ai pu me procurer ses papiers, c'est presque impossible en Irlande, mais elle est

d'une origine très fashionable et te fera par la suite une bonne poulinière.

Vieux Jacques, peut-être ne te reverrai-je jamais ; depuis le collège je t'aime bien, tu as été pour moi mieux qu'un frère ; tu es, je crois, la seule personne pour qui j'aie de l'estime, vieux Jacques, je veux te donner un conseil : Applique-toi à passer indifférent au milieu de l'indifférence générale, rends des services pour ta propre satisfaction sans jamais attendre quoi que ce soit de la reconnaissance, fais le bien par égoïsme et surtout garde-toi de te passionner pour une idée ou une chose, si belle soit-elle. Il faut, en notre temps, n'être riche ni d'enthousiasme ni de passion ; le rude apprentissage de la vie se chargeant de casser les ailes à toute tentative d'envolée vers l'idéal, il importe de plier nos aspirations au niveau de la veulerie générale.



Ami Jacques, je suis à toi de tout cœur et des deux mains,

Jean DE KERNEHEUC.

P. S. — Prends quelques précautions avec la jument très chaude derrière les chiens, elle cherche à s'échapper et bourre sur les gros obstacles ; du calme et des mains soigneuses avec elle dans le train. Quant au vieux cheval, tu peux t'en aller sur son dos par dessus tout avec un bandeau sur les yeux.

28 octobre.

Ma lettre à Jacques n'est pas partie ; économe de ma prose, je la mets en réserve pour l'expédier quand besoin sera, dans quinze jours ou trois semaines au plus tard.

Le soir, je fus dîner chez Durand avec Moisy ; j'aime beaucoup Moisy ; je lui soupçonne l'âme aussi vilaine que la figure, mais il a de l'esprit en quantité suffisante pour faire pardonner sa méchanceté.

En entrant, heurt avec les Frappeuil, venus dîner au cabaret en compagnie de joyeux couples amis — salutations, congratulations.

Frappeuil, très gentiment, nous demande de nous joindre à eux.

J'accepte avec la rapidité de la fêche, sans laisser à mon compagnon le temps de chercher une échappatoire. Moisy ne peut pas sentir Frappeuil, il me lance un regard méprisant. Pauvre de moi, je n'ai qu'à bien me tenir.

Je suis à côté de la petite Touffou, gentille à croquer avec son nez spirituel et ses yeux prometteurs, un de mes flirts du printemps dernier, mais bien platonique, hélas ! La petite Touffou fait profession d'adorer son mari, une brute épaisse. J'ai cru trouver la raison de ce culte conjugal, la petite Touffou n'avait pas encore dans notre monde une situation qui lui permit de tromper ouvertement son mari. Maintenant, la voilà lancée, le nom même, décroché, Dieu sait où, commence à prendre ; elle va s'humaniser, je pense.

De l'autre côté, la grosse mère Fragson, aux formes opulentes, naïve comme une jeune fille si l'on veut bien l'en croire, profitant de sa prétendue ignorance du français pour émettre des énormités, et ne tirant aucune vanité des trois maris qu'elle eut tué sous elle.

J'ai connu au collège le comte de Frappeuil. Il répondait à cette époque au nom peu euphonique de Torchu et passait pour idiot ; depuis il hérita une énorme fortune, fut Frappeuil à beaux deniers comptants de par la puissance du Saint-Père, et ma foi, je ne sais si c'est l'influence des millions ou le milieu qui a déteint, mais je ne suis pas éloigné de lui trouver de l'esprit. Il est vrai qu'il a le talent de ne s'entourer que d'imbéciles et dame, la comparaison... c'est déjà très malin s'il le fait exprès, mais j'en doute.

Positivement la petite Touffou s'humanise, je le sens à son genou.

Inter pocula, nous en venons à parler de nos projets.

« Que faites-vous ces jours-ci ? demande Frappeuil.

« Rien de particulier, dis-je, jugeant inutile de faire part prématurément de ma culbute financière.

« Alors, mon cher, je vous emmène à Frappeuil, vous et vos chevaux, vous y retrouverez tous nos amis ici présents et nous y ferons du bon sport, je vous le promets.

« Mais j'avais l'intention de voyager, je regrette vivement... »

Un *tolle* général s'élève. M^{me} de Touffou sans un mot, esquisse seulement un geste, et dans ses yeux de bébé rose s'allume une petite leur canaille. Après tout quinze jours de plus ou de moins, et puis

il n'est pas niable que la petite Touffou s'humanise. J'accepte l'hospitalité de Frappeuil.

La soirée se termine gaîment, et nous nous donnons rendez-vous pour le surlendemain à Frappeuil.

Mais alors à quoi bon commencer ces mémoires, véridique histoire de ma nouvelle vie ? Mon Dieu un cahier qui flânait sur mon bureau, un peu d'insomnie, que sais-je ? Puis ma nouvelle existence n'est-elle pas commencée, et ces quinze jours sont-ils autre chose que le répit accordé au condamné à mort pour fumer une dernière cigarette ?

30 octobre.

Horresco referens ! A la gare je trouve Moisy, Moisy qui, invité par Frappeuil, va villégiaturer chez son ennemi. Comme je manifeste mon étonnement :

« C'est pour embêter Frappeuil que je vais chez lui, la roture peine ce gentilhomme et je suis Moisy tout court, j'ai fait passer une note au *Gaulois* pour le prier de ne pas oublier mon humble personnelité dans ses déplacements, et puis la cuisine de restaurant commence à me fatiguer l'estomac.

« Marie-toi, Moisy, mon ami, la gastrite est le commencement de la sagesse ; enfant prodigue du Club, tu me sembles mûr pour le veau que nous sacrifierons en signe de liesse à l'annonce de tes justes nocces.



JE VAIS M'ENQUÉRIR DE LA SANTÉ DE MA CAVALERIE

« Je me crois même un peu trop mûr ».

Arrivée à la gare vers 4 heures ; nous descendons avec joie du train qui, depuis 2 heures, se traîne avec une déplorable lenteur le long d'une jolie vallée.

Frappeuil nous a envoyé le cab. Moisy, qui a une peur atroce des chevaux, déclare qu'il ne montera pour rien au monde dans ce sale véhicule qui lui causa déjà un accident.

Je lui montre d'un air indifférent la carriole aux bagages et vais m'enquérir de la santé de ma cavalerie arrivée avec moi.

Little-Folly s'agite comme un diable, le fidèle Jim, mon lad depuis dix ans, l'exhorte à la patience avec une persévérance digne d'un meilleur résultat. Cette jument est vraiment d'une irritabilité excessive, elle sera deux jours sans manger.

Je reviens au cab. Moisy, qui s'est décidé, crie comme un blaireau dans le fond de la voiture et me demande si j'ai l'intention de passer la nuit près de mes « sales carcans ».

(A suivre).

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Dès sa rentrée, la Bourse s'est franchement orientée vers la hausse. Elle semble vouloir travailler avec plus d'activité et mettre à profit les conditions générales favorables à une campagne d'affaires que nous avons exposées à nos lecteurs. Cette hausse est le résultat des achats du comptant plus encore que des efforts de la spéculation.

Les nouvelles disponibilités créées par le détachement des coupons se sont déjà en partie réemployées et un grand nombre de valeurs ont bénéficié de demandes suivies. Comme précédemment toutefois, le courant d'affaires le plus actif se dirige vers les Fonds Russes et les actions des Sociétés de Crédit.

Du côté de la spéculation, les valeurs industrielles russes ont continué à être l'objet de mouvements très larges; mais le fait saillant de la semaine est la reprise très vive du Rio-Tinto, sur les indications de New-York qui a salué par une hausse des valeurs cuprifères l'annonce d'une combinaison entre diverses Compagnies du Lac Supérieur. On fait grand état de la diminution des stocks de cuivre à la fin de l'année et on parle toujours de la formation possible d'un trust du cuivre. On escompte, en somme, comme toujours, des probabilités, plutôt qu'on ne travaille sur un fait précis.

Le mouvement est intéressant, cependant, non seulement par son importance, mais aussi parce qu'il indique un désir très net de sortir le marché du marasme profond où il était tombé et de ramener un peu d'animation dans les affaires.

Le seul point noir du marché est, pour l'instant, le compartiment des valeurs de Chemins de Fer Français. Ces valeurs sont parmi celles qui ont le plus souffert depuis quelques mois et pour lesquelles il

apparaît le moins de possibilités d'une reprise. Il faudrait pour cela un revirement complet dans les errements qui ont livré les réseaux à la politique, et les projets du Gouvernement, qui vont être discutés devant les Chambres, ne sont pas faits pour donner confiance à l'épargne. Elle a perdu toute espérance d'une augmentation de revenu, car, quelles que soient les plus-values de recettes, celles-ci seront plus qu'absorbées par les nouvelles charges.

A l'extérieur, tout est calme, et il ne faut attacher aucune importance à l'extraordinaire campagne de bluff menée par la presse allemande dans le but de faire croire que l'Allemagne et la Russie poursuivent de vastes et ténébreuses négociations destinées à bouleverser la politique européenne. Fort heureusement, les faits se chargent de réduire à néant tous les racontars tendancieux des journaux d'outre-Rhin.

Le nouvel accord russo-allemand est à peu près identique à celui relatif au Maroc que nous avons signé avec l'Allemagne en 1909. Il ne dépasse pas les limites d'une entente sur un point très spécial et il n'affecte en rien la politique générale des puissances contractantes. Il est conforme, d'ailleurs, à la théorie et à la pratique des ententes particulières en honneur depuis dix ans : entente franco-anglaise, entente franco-espagnole, entente anglo-espagnole, entente franco-japonaise, entente russo-japonaise, entente relative à la mer du Nord, etc... Il répond au besoin de sécurité qui existe partout en Europe et n'est qu'une manifestation nouvelle de l'esprit de paix qui anime toutes les puissances.

La Bourse ne s'en est donc nullement montrée inquiète, et la Rente Française, au contraire, a été associée à la hausse de ces derniers jours.

L'énergie industrielle

Cette Société émet 4.000 obligations 5 % de 50 de même type que celles antérieurement émises destinées à former avec elles une série unique de 10.000 titres.

L'année 1910 a marqué pour cette Société un progrès. Les bénéfices de l'exercice expiré seront augmentés de 100 % sur le précédent.

Les actions s'échangent à 112.

Les obligations à 479.

The Bingham Central Railway

L'émission d'obligations 6 % à laquelle procède actuellement la Banque Lilloise est la première importante affaire dont s'occupe cette Société depuis sa réorganisation. La ligne de chemin de fer, dont la Banque émet aujourd'hui une série d'Obligations en pleine exploitation et sert au transport du minerai des différentes sociétés cuprifères de la région Bingham laquelle est une des plus richement minéralisées non seulement de l'Etat d'Utah mais encore des Etats-Unis d'Amérique. La longueur de la voie est de 5 milles. Le capital autorisé de la Compagnie est de \$ 3.600.000 en 13.500 actions de priorité 6 % cumulatives de \$ 100 et en 22.500 actions ordinaires du même nominal. Sur ce capital actions il a été actuellement émis \$ 2.559.907, la Banque Lilloise met présentement en souscription, à son siège à Paris, 2, rue du 4-tembre et dans ses succursales de province 9.750 obligations 6 % Or, de 100 \$ ou 515 fr. 1^{re} Hypothèque et amortissables en 40 ans à partir de 1912 à 105 % plus les intérêts courus. Au prix d'émission l'intérêt ressort à 6,31 % sans tenir compte de la prime de remboursement.

PIERRE RIVIÈRE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

TERRAIN r. des Entrepreneurs, 77, 4 lots de 381^m à 407^m M. à p. de 57.300 f. à 61.100 f. Adj. Ch. Not. 17 janv. M^{re} CHAMPETIER DE RIBES, 8, rue S^{te}-Cécile. N.

VENTE Palais de Justice. 1^{er} février 1914, à 2 heures, salle des criées, en 5 lots :

MAISON A LEVALLOIS-PERRET

111, rue Gravel. MISE A PRIX : 190.000 fr.

MAISON A LEVALLOIS-PERRET

26, rue Martinval. MISE A PRIX : 200.000 fr.

PROPRETE A LEVALLOIS-PERRET

109, rue Gravel. MISE A PRIX : 100.000 fr.

Faculté de réunion pour ces 2 derniers lots

Maison de 128, B^d MALESHERBES

rapport

MISE A PRIX : 503.000 FRANCS. — **MAISON**

1, R. PAUL-BOREL, ET 11, R. DAUBIGNY

MISE A PRIX : 80.000 FR. Renseign^{ts} : M^{re} POIN-

SOT et Chain j^r, avoués; Pere not^r au greffe du

Tribunal civil et sur les lieux pour visiter. N.

PROPRIÉTÉ A ASNIÈRES, 12, av. Péreire, c^{on}ten^t

320^m. Rev. net 3.000 fr.

M. à p. 50.000 fr. A adj. s^r ench. Ch. Not., Paris, 14

fév. S^{ad}. M^{re} Legay, not. à Paris, 93, r. St-Lazare. N.

MON R. Nationale, 107 et Baudricourt, l. Rev. : 4.825 fr.

M. à p. 50.000 fr. Prêts à cons. A adj. s^r ench. Ch. Not., Paris, 31 janvier. M^{re} BRECHEUX, not., 21, av^e d'Italie. T.

Suffit p^s nomb., dem. client. s^r place et export. je cherch. asso. ou comm^e, 30 à 50.000

aid^r comm. ch. s^r inter. éc^{le} dress. et écur. entr^t galop p^r cour. prov. Pays prod^r, sup. install.

Act^{le} pl. fonct^r. Conv. j. h. dés^r sit. luc. agré., bèn. cert. prouv. Riérom, Courville (E.-et-L.).

681

Etalon arabe, 3 ans, par Kadi-Keny, oriental et Babouche, par El Makmel, oriental. — Haras de Saint-Laurent par Port-Sainte-Marie (L.-et-G.).

683

Irlandais, magnifique modèle, très belle silhouette, beaucoup de membre, absolument net. Visible le matin, 3, rue La Pérouse, Paris.

684

Franco gare achet. : 1^o Fort Norfolk, 11 a.,

1^m64, fait coupé, camion, porte poids, 900 f. —

2^o Bidette chasse et route, fond inoui, 10 a.,

1^m54. Les 2 nets, sages, att., mont. dame. Gar. Ecole Dressage, Morlaix. 685

Cause auto : vendre en confiance, raviss^{se}

paire Corlay rouan, parfait^{te} appareilles, frère-sœur, pap., 1^m60, 6 et 7 ans, beaucoup de chic. Allures remarquables, peur de rien, en plein service. — Adr. bureau du Journal. 686

2.400 fr. jument gris truité, 7 ans, 1^m56,

distinguée, membrée, culotée, dos de carpe, brillantes allures, kilomètre en moins de 2 minutes, grand fond, très douce, sage, peur de rien, franche, aucun vice, excellent caractère, se monte bien, galope et saute bien, peut être montée et conduite par dame. Vendue en confiance avec toutes garanties. — Chaumont, La Molière, p. Billom (P.-d.-D.). 687

Deux 1/2 s. vendéens, 4 ans, 1^m63 et 1^m65,

très épais, nets, sages, tirant lourd, prix modérés. — Labbez, Etréchy (S.-et-O.). 688

Raven II, p. s. al., 7 a., 1^m65 p^r Ravensbury,

bonnes perform., pap., net, sauf légr. cornage. Parf^t chasse ou prom. s^r gros poids. 800 fr. —

L^r Chaverondier, 23^e dragons, Vincennes. 689

A vendre Smart, hongre bai, 12 ans, ayant

gagné de nombreux prix dans les concours de la région du Nord, notamment le Prix des Dames à Boulogne en 1910. — Pour tous renseignements, écrire à M. Antoine Desmarquest, prop^r à Guillaucourt (Somme). 690

A vendre 400 fr., jument 1/2 s. anglo-ar.,

10 ans, 1^m62, garantie pleine pur sang, se monte et s'attelle. Petites infirmités membres postérieurs ne gênant pas pour service moyen. — Boudet, Montauban. 691

A vendre 1.290 fr. jument bai, 9 ans, 1^m63,

très beau type. Vient de chasser dans pays dur. Saine et nette sauf léger tic. — P. Guillerot, Les Oudairies, La Roche-sur-Yon (Vendée). 692

PETITES ANNONCES

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis Minerva!

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché.



Songez donc : Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation réduite de 30 % ; Rendement augmenté de 25 % ; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel*

sel *Illustré* qui les demanderont à M. Oudin-Chalandre, 4, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine.

Voir suite des Petites Annonces ci-contre

ÉCHOS

AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin veau, c'est le type de St-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation est plus sec et plus amer que le type français véritable appellation serait *St-Raph Quinquina-Exportation*, mais le nom interminable et le public qui l'apprécie demande sous le nom très abrégé de "Raphaël-Export".

« Comment les Eleveurs et les Veneurs portent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles ?... » Chevaux et Chiens boiteux n'existent plus pour ceux qui utilisent le Torpède DÉCLIE-MONTEZ ; c'est un service à rendre que de le leur faire connaître.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, P. MONOD, directeur.

CAMPEADOR
PARFUM ULTRA-PERSISTANT
ED. PINAUD, PARIS